



TECHNI-VIANDE

Nord - Pas de Calais - Picardie

N° 31 - juillet 2016

LE BULLETIN DES PRODUCTEURS DE VIANDE BOVINE

Notre temps est précieux, optimisons-le

Dans ce nouveau numéro de Techniviande, nous abordons le temps de travail que nous passons à chaque poste.

Force est de constater que nous ne sommes pas égaux dans nos pratiques, chacun ayant sa petite organisation. Mais ne pourrait-on pas s'améliorer même si nous pensons faire au mieux ? Vous trouverez ici des témoignages apportant quelques petites astuces que certains d'entre nous ont adoptées et qui ont fait leur preuve. Un autre conseil serait d'aller à la rencontre d'autres éleveurs au sein de leur exploitation lors des différentes actions organisées par nos Chambres d'agriculture.



Avisse BAHU
Elue de la Chambre d'agriculture de l'OISE
Représentante Viande Bovine

Sommaire

Gagner du temps	p. 2
Le travail en atelier taurillons	p. 3
J'organise mes chantiers de récolte en commun	p. 3
Des caisses à outils comme boîtes à idées !	p. 4
Les bonnes actions de l'été	p. 4

Une diversité de solutions pour réduire le travail

A l'exemple de nombreuses activités, une bonne organisation permet de gagner du temps de travail. Ainsi, en élevage allaitant comme en engraissement, il est possible de diminuer le temps consacré au troupeau. Généralement, cette réduction s'accompagne d'une amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie.

Dans notre région, l'élevage viande est majoritairement une production complémentaire de cultures ou d'un troupeau laitier. Il est donc nécessaire de gagner en efficacité sur le temps de travail.

Combien de temps passez-vous pour votre élevage viande ? « Trop de temps ! » Combien de fois avons-nous déjà entendu cette réponse. Mais derrière cette réponse « réflexe », combien d'éleveurs êtes-vous vraiment à avoir effectivement mesuré cette durée ? Combien d'entre vous se sont déjà comparés sur le sujet ?

Certains membres des groupes viande se sont déjà pliés à l'exercice. Les analyses montrent des différences de 9 h de travail/ vache entre les quarts inférieurs et supérieurs en système naisseurs, soit 20% d'écart pour un même un troupeau ! Soit l'équivalent d'un ¼ temps salarié pour 40 VA, taille du troupeau moyen dans la région.

Une diversité de solutions pour répondre à vos attentes

Pour économiser son temps de travail global, vous êtes nombreux à penser que les solutions riment avec mécanisation et/ou main-d'œuvre !

Certes, ces 2 points sont bien des pistes de réduction de la durée de travail, mais ce sont aussi les plus coûteuses. Rares sont ceux qui peuvent se le permettre. D'autres solutions, pratiques, faciles à mettre en œuvre et peu onéreuses existent et fonctionnent. Alors pourquoi ne pas commencer par là ? Le plus souvent, il faut juste prendre le temps de la réflexion et un peu « d'huile de coude » au démarrage. Parmi les pistes potentielles, nous avons :

- La conduite du troupeau: groupage des vêlages, alimentation, reproduction ...
- L'organisation des circuits (silo, paille, concentrés)
- Les aménagements en bâtiments: allotement, surveillance ...
- Les aménagements en prairies: découpage parcellaire, contention, abreuvement...
- La planification des interventions sur les bovins : vaccinations, vermifuges, sevrage...
- Les chantiers de récolte de fenaion et de la paille à plusieurs éleveurs.
- La gestion administrative du troupeau: le carnet, logiciels ...

Ce nouveau Techniviande vous propose des idées et des axes à approfondir afin de réduire votre temps de travail et d'améliorer vos conditions de travail.

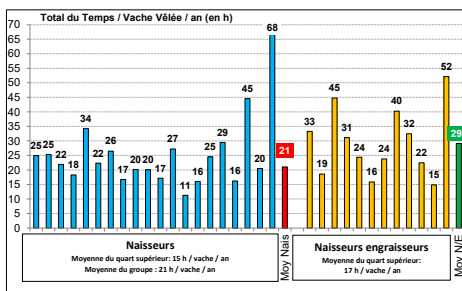
GAGNER DU TEMPS !

Dans les exploitations allaitantes, le travail (et sa durée) est une forte préoccupation, surtout s'il est réalisé par une seule personne. L'élevage allaitant se caractérise par des variations importantes de la charge de travail d'astreinte quotidienne selon les périodes de l'année.

En moyenne, les exploitations naisseurs ont un temps de travail de 21 heures par vache et par an et de 29 heures en système naisseur-engraisseur. Comme l'illustrent les enquêtes réalisées dans l'Aisne, la variation d'une exploitation à l'autre est plus importante que la variation du temps passé entre système naisseur et naisseur-engraisseur.

Les différences peuvent s'expliquer en partie par l'alimentation distribuée aux animaux (foin, pulpes surpressées...) mais aussi par la perception que chacun a du temps passé dans l'élevage. **En système naisseur, il est possible de gagner 6 heures par vache par an entre la moyenne et le quart supérieur et 12 heures pour un système naisseur-engraisseur.**

Quelles que soient les situations, la réflexion doit intégrer la globalité de l'exploitation (polyculture, atelier lait, autre activité...) et les contraintes propres à chacune : éloignement du pâturage, parcellaire morcelé, plusieurs sites ...



Analyse du temps de travail de 3 groupes d'éleveurs allaitants – CA de l'Aisne.

Le travail en Bovin allaitant comprend :

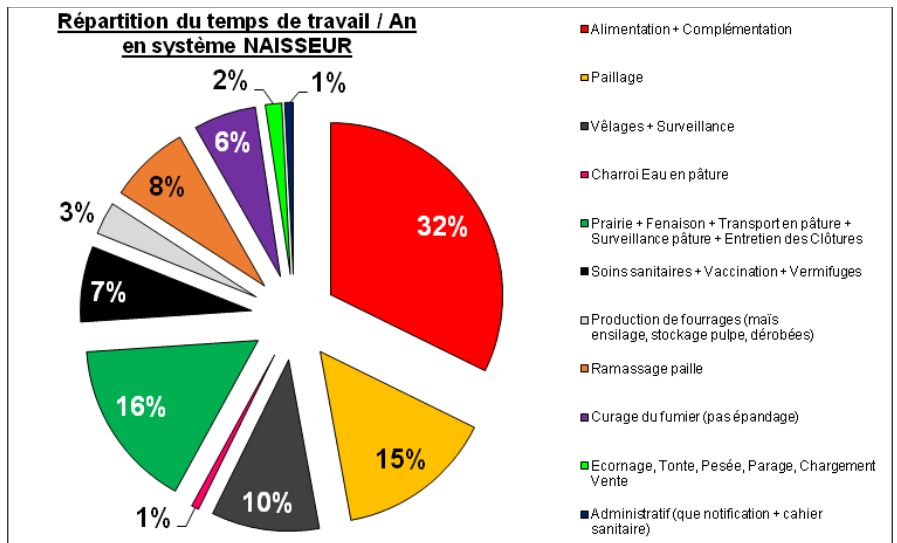
- **Le travail d'astreinte hivernal d'octobre à avril** : alimentation, paillage, vêlages, surveillance et soins...

- **Le travail d'astreinte estival de mai à septembre** : eau, complémentation des veaux, apport de paille/fourrage au pré, alimentation des animaux restés au bâtiment, vêlages, surveillance...

- **Le travail de saison** : curage, fenaison, récolte de la paille, interventions de suivis et sanitaires (vaccins, vermifuges, pesées, tonte et écornage), gestion du pâturage (entrée, sortie, changement de prairie, sevrage), entretien des prairies (clôtures, fertilisation) et travail administratif (notification, cahier sanitaire).

Comment gagner du temps ?

- Je travaille sur le regroupement de mes vêlages. Je définis la période la plus adaptée à ma structure par rapport à ma charge de



Analyse du temps de travail de 3 groupes d'éleveurs allaitants – CA de l'Aisne

travail, mon système fourrager, le mode de reproduction et la commercialisation des animaux. Avoir des vêlages groupés me permet d'avoir des lots homogènes en bâtiment et au pâturage, une surveillance accrue des animaux au bon moment (vêlage, chaleur, saillie), de grouper les interventions sanitaires et de mieux valoriser mes animaux. Il n'est jamais trop tard pour adopter la période de vêlage la mieux adaptée à ma structure et surtout de s'y tenir.

- J'aménage mon pâturage pour avoir de l'eau accessible dans chaque pâture et j'optimise la valorisation de l'herbe pour compléter le plus tard possible. C'est l'option choisie par Olivier et Éric LABARRE dans l'OISE (Cf. Témoignage 1).

- J'organise mes lieux de stockage d'aliments et de paille selon la disposition des bâtiments. Dans le travail d'astreinte hivernal, une majeure partie du temps concerne les allers/retours sur le site. Il est donc important de raisonner les emplacements de tous les éléments utilisés. L'aménagement ou la construction d'un hangar de stockage, d'une plateforme pour la paille ou d'un silo à côté des stabulations peut permettre un gain de temps non négligeable. Par exemple, dans les systèmes polycultures / élevage allaitant, au printemps ou à l'automne, ce temps servira pour les travaux des champs.

- Je prévois des aires de libre-service fourrage ou des râteliers pour le foin ou la paille alimentaire permettant de contenir plusieurs boules ou cubes pour alimenter pendant 2 à 3 jours.

- Je revois le rythme de paillage de mes animaux. Parmi le gain de temps potentiel

(notamment sur le week-end), il est tout à fait possible de ne pailler les génisses, les taurillons et les femelles de réforme que tous les 2 jours. Pour ces animaux, de nombreux éleveurs ont organisé cette tâche sur 3 jours : lundi, mercredi et vendredi. Pour les vaches suitées ou pendant la période de vêlage, il est conseillé de pailler les mères tous les jours.

- Je réfléchis la mécanisation de façon cohérente et raisonnée à la taille de l'élevage et à une utilisation sur une année. La mécanisation concerne, certes, l'alimentation, le paillage mais aussi la surveillance avec des détecteurs de vêlage ou une caméra. Attention, cela ne remplace pas la nécessité d'aller voir ses animaux pour maintenir aussi le lien de contact et préserver la docilité.

- Je conçois et aménage la manipulation et la contention des bovins afin d'intervenir en toute sécurité.

- J'utilise des outils pour le suivi de mon troupeau au même titre que pour les cultures. Il en existe pour tous les goûts : du carnet au smartphone connecté. Le principal c'est de noter.

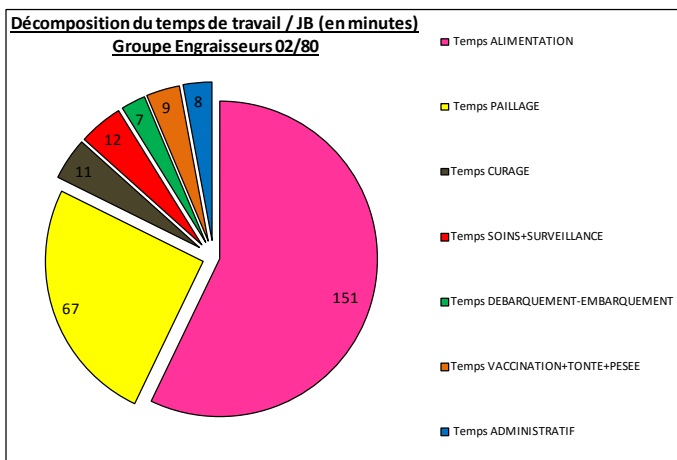
- Je travaille avec un voisin pour les chantiers de fenaison ou la paille quand il y a urgence météo à l'exemple de Guy LEBLOND, éleveur allaitant dans l'Aisne (Cf. Témoignage 2).

- Je mets en place des solutions pratiques pour simplifier le suivi du troupeau au quotidien. Christine LECLERCQ de l'Aisne vous livre quelques-unes de ses astuces (Cf. Témoignage 3).

Karine LEMAIRE – Christian GUIBIER

LE TRAVAIL EN ATELIER TAURILLONS

Analyse du temps de travail sur le groupe de 30 engraisseurs spécialisés de la Somme et de l'Aisne



La moyenne est de 4,4 heures par taurillon dont 57% du temps consacré à l'alimentation et 25% pour le paillage. La comparaison entre les élevages montre des variations de 2 à 10 heures / JB. Plus l'effectif augmente, plus le temps passé par taurillon se réduit.

Au niveau des gains possibles, l'organisation des circuits est un point déterminant. Il est impératif de réfléchir les lieux de stockage des aliments, de paille, les accès aux bâtiments et leurs dispositions. En second point, il y a le rythme de paillage (tous les 2 jours), sachant que pour la bonne santé d'un taurillon, la mise à disposition de paille alimentaire de qualité en permanence est « une assurance » pour la rumination.

Le troisième point concerne les gros ateliers où la capacité du matériel de distribution de l'alimentation doit trouver le meilleur équilibre entre investissement et temps passé. Ne faire que 2 mélanges au lieu de 3 permet un gain de temps important sur la confection du mélange (remplissage et réalisation du mélange). La surveillance et l'observation des animaux ne représente que 5 minutes / jeune bovin, mais elle est indispensable pour la bonne rentabilité de l'atelier. La conception d'un bâtiment d'engraissement doit prendre en compte l'aspect temps de travail. Le couloir arrière de 4m souvent considéré comme onéreux facilite la circulation des animaux et garantit la mise à disposition de la paille alimentaire.

Christian GUIBIER

Parole d'éleveurs :

Éric et Olivier LABARRE à SALENCY (60)

2 associés en GAEC, 60 vêlages en système naisseur-engraisseur en race Limousine, 110 UGB, 56 ha de prairies dont 22 ha non pâturées.



« Depuis 2008, nous avons fait le choix de maintenir l'élevage sur l'exploitation à condition d'améliorer l'organisation du travail et la productivité du troupeau. Le premier changement a été la construction d'un bâtiment d'élevage pour regrouper les vaches et les génisses sur un seul site. De là, nous sommes partis du postulat que **pour améliorer notre qualité de vie, il fallait déjà commencer par regrouper les vêlages**. Aujourd'hui, nous savons quand nous devons rentrer les bêtes. Nous avons calé les vêlages des génisses en septembre sur un mois. Les génisses vides auront une nouvelle chance pour se caler avec les vaches sur la période de novembre/décembre sinon c'est une mise à l'engraissement. Les vêlages, c'est à fond pendant deux mois, mais après c'est fini.

Le groupage des vêlages nous permet d'intervenir sur tous les animaux en même temps (vaccins, écornage), d'avoir des lots d'animaux homogènes pour les sevrages, les ventes et de distribuer des rations identiques car les femelles sont au même stade (vêlage, allaitement...). A l'âge de 6 mois, nous ne voyons que peu d'écart entre les veaux.

Le deuxième point sur lequel nous avons travaillé, c'est le pâturage. Avant, nous passions deux heures chaque jour à apporter de l'eau et peu de temps à surveiller les animaux. Nous avons réalisé une extension de réseau pour créer des bacs accessibles dans chaque parcelle. **Maintenant, une personne suffit pour changer les bovins de parcs. Le temps gagné est consacré à l'observation des animaux ce qui facilite la détection d'éventuels problèmes** »

« J'ORGANISE MES CHANTIERS DE RÉCOLTE EN COMMUN »

Parole d'éleveur :

M. Guy LEBLOND à BEAUTOR (02)

Exploitation de polyculture élevage – 35 VA Charolaises en vêlages de printemps – Naisseurs en conduite extensive.

« En 2000, j'ai commencé à travailler avec un voisin éleveur laitier. Sur sa structure, il a 2 salariés, alors que moi je suis seul sur mon exploitation. Nous réalisons les semis des cultures de céréales ensemble avec du matériel en copropriété.

Concernant la fenaison, nous sommes restés indépendants et autonomes au niveau du matériel. Par contre, dès que la météo devient risquée, nous nous adaptons et nous mettons nos moyens (matériels et humains) en commun dès que l'un de nous est disponible. Notre objectif est de pouvoir augmenter le débit de chantier si nécessaire. Cette gestion se fait au quotidien puisque nous nous voyons tous les

jours. Pour le ramassage de la paille, le pressage est réalisé en commun avec 2 presses, nous effectuons le charroi ensemble afin de mettre rapidement les boules à l'abri.

Pour les récoltes des fourrages, nous sommes donc en mesure de mener individuellement les chantiers mais chacun sait qu'il peut compter sur l'autre en cas de besoin. Humainement, c'est une pression en moins et en cas de maladie, nous savons que le second pourra gérer les travaux.

Nos 16 années de travail en commun ont créé une confiance entre nous. De ce fait, l'entraide va parfois au-delà, si bien que quand je pars en vacances, je suis tranquillisé car je sais qu'il surveillera mes animaux en pâture. »

Christian GUIBIER

« DES CAISSES À OUTILS COMME BOÎTES À IDÉES ! »

Parole d'éleveur :

Mme Christine LECLERCQ (EARL LE FROMENTIN) à Dolignon (02).

Exploitation de polyculture élevage – 120 VA Charolaises – Naisseur Engraisseur de taurillons

« A quoi cela sert-il d'avoir un bâtiment fonctionnel et adapté si c'est pour perdre du temps et de l'efficacité sur des déplacements inutiles ou des manques d'information à proximité des lieux d'intervention ? » Forte de ce constat, Madame LECLERCQ a repris à son compte le célèbre dicton : « Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières ».

Au sein de l'EARL, c'est elle principalement qui gère la surveillance, les vêlages et les soins aux veaux. C'est ainsi que lors de la mise en route du nouveau bâtiment, elle a cherché une solution ergonomique, peu coûteuse et pratique pour gérer ces tâches. Cette méthode devait également faciliter la transmission des informations lorsqu'elles sont effectuées par son mari ou le salarié. Une mesure simple et peu onéreuse, qui depuis a fait ses preuves et donne satisfaction, a donc été adoptée : l'achat de 3 caisses à outils avec le matériel courant nécessaire et avec chacune un carnet ou un agenda pour noter les interventions. « L'adoption du principe de la caisse à outils me permet d'avoir toujours sous la main les éléments essentiels pour moi intervenir dans les différents endroits du bâtiment sans être encombrée outre mesure. Pas trop lourde et facilement maniable, je peux ainsi facilement circuler à travers la stabulation et accéder aux cases de vêlages et parcs à veaux. Je dispose de 3 caisses. La première est la trousse pour les vêlages qui contient du savon pour



le lavage des mains avant intervention, des gants, des cordelettes, de la teinture d'iode pour désinfecter le cordon si besoin, un rasoir pour la césarienne ainsi que les médicaments pour les soins au moment du vêlage comme le DOPRAM®, un stimulant respiratoire contre l'apnée du prématuré. J'ai également un carnet (et un stylo fonctionnel !) pour enregistrer mes interventions.

Dans la 2^{ème} caisse se trouve l'ensemble du matériel nécessaire aux soins des veaux : des seringues, la sonde gastro-œsophagienne, les produits vétérinaires et médicaments courants comme les traitements hydratants, ou contre les gastro-entérites néonatales. Je dispose également d'un thermomètre, de lingettes

désinfectantes, d'un produit antiseptique contre les plaies... Mais l'ustensile le plus important reste les crayons marqueurs avec 3 couleurs différentes, une par type de pathologie, pour un code connu de tous pour faciliter la détection : rouge pour les maladies respiratoires, vert pour les diarrhées et bleu pour les problèmes d'ombilic. La caisse comprend aussi le carnet sanitaire avec les ordonnances et un agenda où j'enregistre les interventions, la durée des traitements et les dates de rappel. Ainsi, quand je ne peux pas aller dans l'élevage, toute personne susceptible d'intervenir sait, rien qu'en ouvrant l'agenda, ce jour là quel animal il doit traiter et avec quel produit.

Enfin, la 3^{ème} caisse contient tout le matériel pour l'identification des animaux à savoir la pince, les boudes, le mètre mesureur et un carnet d'enregistrement sur lequel est noté le numéro de la mère, celui du père et du veau, sa date et son poids de naissance et la condition de vêlage. J'y inscris également le numéro de la case dans le bâtiment, les dates auxquelles doivent être réalisées les 2 injections de Bovigrip®, le résultat du diagnostic de gestation pour les femelles mises à la reproduction ainsi que la prairie où est mis à l'herbe l'animal. »

Après plusieurs années de fonctionnement, il est une certitude pour les membres de l'EARL, l'acquisition peu coûteuse de ce que certains pourraient penser être de simples boîtes à outils s'est avérée être au final de véritables caisses au trésor, un magot de plus en plus rare dans nos exploitations : **LE GAIN DE TEMPS.**

Etienne FALENTIN

LES BONNES ACTIONS DE L'ÉTÉ :

N'OUBLIEZ PAS DE COMPLÉMENTER LES VEAUX DÈS QUE L'HERBE COMMENCE À MANQUER.

PENSEZ À VERMIFUGER TOUS LES ANIMAUX QUI SONT SORTIS EN PRAIRIE POUR LA PREMIÈRE FOIS, 6 À 8 SEMAINES APRÈS LA MISE À L'HERBE (SAUF CEUX QUI ONT REÇU UN BOLUS OU UNE IVERMECTINE DANS L'OREILLE).

Guy CORBEILLE	Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais guy.corbeille@agriculture-npdc.fr	Tél. : 03 21 60 57 70
Paul LAMOTHE	Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais paul.lamothe@agriculture-npdc.fr	Tél. : 03 21 60 57 70
Etienne FALENTIN	Chambre d'agriculture de l'Aisne etienne.falentin@ma02.org	Tél. : 03 23 97 54 10
Florent SAMSON	Genes Diffusion f.samson@genesdiffusion.com	Tél. : 06 86 42 60 99
Lucile CORNIN	Genes Diffusion l.cornin@genesdiffusion.com	Tél. : 06 84 53 25 42
Christian GUIBIER	Chambre d'agriculture de l'Aisne christian.guibier@ma02.org	Tél. : 03 23 22 50 03
Karine LEMAIRE	Chambre d'agriculture de l'Oise karine.lemaire@agri60.fr	Tél. : 03 44 11 45 61
Didier ODEN	ACE d.oden@a-cel.fr	Tél. : 03 23 23 61 44
Daniel PLATEL	Chambre d'agriculture de la Somme d.platel@somme.chambagri.fr	Tél. : 03 22 33 69 73
Pierre MISCHLER	Institut de l'Élevage pierre.mischler@idele.fr	Tél. : 03 22 33 64 73

